

# Monographie

## La conchyliculture en Méditerranée



Avril 2011

Erika Gervasoni, Cépralmar  
Adeline Perignon, CRCM  
Emmanuelle Sourisseau, Lameta UM1  
Hélène Rey-Valette, Lameta UM1  
Franck Lagarde, Ifremer  
José Perez, Ifremer  
Eden Yimam et Nicolas Feldman, stagiaires enquêteurs



<b>1 LA CONCHYLICULTURE MEDITERRANEENNE EN QUELQUES CHIFFRES</b>	<b>5</b>
1.1 ZONES DE PRODUCTIONS	5
1.2 QUANTITES PRODUITES PAR ESPECE ET PAR ZONE	6
1.3 NOMBRE DE CONCESSIONNAIRES ET D'EXPLOITATIONS CONCHYLICOLES PAR ZONE	7
<b>2 FOCUS SUR LES CONCHYLICULTEURS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON : RESULTATS D'UNE ENQUETE REALISEE EN 2010</b>	<b>8</b>
<b>2.1 PRESENTATION DE L'ENQUETE</b>	<b>8</b>
2.1.1 ZONE D'ETUDE	8
2.1.2 CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON	8
2.1.3 QUESTIONNAIRE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE	9
<b>2.2 LES RESULTATS DESCRIPTIFS</b>	<b>10</b>
2.2.1 PROFIL DES EXPLOITANTS	10
• Age et sexe	10
• Formation et qualification professionnelle	10
• Situation familiale et statut du conjoint	11
• Pluriactivité	11
2.2.2 PROFIL DES EXPLOITATIONS	12
• Statut juridique et caractéristiques comptables des entreprises	12
• Emprunt à l'installation	13
• Main d'œuvre	13
2.2.3 STRUCTURES DE PRODUCTION	14
• Dénombrement des tables en étang et des filières en mer	14
• Niveau d'exploitation des tables et filières	15
• Spécialisation ostréiculture /mytiliculture	15
2.2.4 L'APPROVISIONNEMENT EN NAISSAIN	16
• Naissain d'huîtres	16
• Graine de moules	16
2.2.5 TECHNIQUES D'ELEVAGE DES HUITRES	17
• Prégrossissement	17
• Elevage	18
2.2.6 TECHNIQUES D'ELEVAGE DES MOULES	18
2.2.7 STOCKAGE DE PRODUCTION	19
2.2.8 COMMERCIALISATION ET REVENU	19
• Statut commercial	19
• Achat-revente	20
• Circuits de commercialisation	20
• Les marchés de détail	21
• Revenu	23
2.2.9 CONCHYLICULTURE ET ENVIRONNEMENT	23
• Qualité de l'eau	23
• Label conchyliculture durable	24
2.2.10 DIFFICULTES SPECIFIQUES	24

• Problèmes de trésorerie	24
• Crises subies	24
2.2.11 PROJETS ET PERSPECTIVES D'AVENIR	25
• Perception de l'avenir	25
• Projets de Formation	25
• Diversification de la production et de l'activité	26
• Arrêt de l'activité	27
• Mise en place d'actions collectives	27
<b>2.3 ANALYSE TYPOLOGIQUE DES PRODUCTEURS DE L'ETANG DE THAU</b>	<b>28</b>
2.3.1 VARIABLES RETENUES POUR L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES (AFCM)	28
2.3.2 TYPOLOGIE DES PRODUCTEURS DU BASSIN DE THAU	28

# 1 La conchyliculture méditerranéenne en quelques chiffres

## 1.1 Zones de productions

D'ouest en est, le bassin méditerranéen compte sept zones de production :

- **La zone conchylicole de Leucate** : L'activité conchylicole occupe 32 ha dans l'étang de Salses-Leucate répartis en 64 concessions (4 tables / concession) qui sont exploitées par 26 producteurs. Les huîtres produites sont vendues sous l'appellation « Cap Leucate ».
- **La zone conchylicole de Gruissan** : Le lotissement conchylicole en mer est exploité depuis plus de 20 ans. Il ne reste plus qu'une seule exploitation sur le port conchylicole : elle produit des moules et des huîtres sur filières en mer.
- **La zone conchylicole de Fleury-Vendres** : Ce lotissement conchylicole est exploité depuis une vingtaine d'années. Seules deux exploitations sont encore en activité : elles produisent des moules sur filières en mer (54 ha).
- **La zone conchylicole de la lagune de Thau et les façades maritimes de Sète-Marseillan et des Aresquiers** : C'est la plus grande zone conchylicole de la Méditerranée avec 593 concessionnaires ou coopérateurs pour 497 exploitations, dont 32 ont une activité mixte en mer et en étang. Une partie des concessionnaires est adhérente à la coopérative des cinq ports. Les productions d'étang sont vendues sous l'appellation « huîtres de Bouzigues » et « moules de Bouzigues » tandis que la dénomination commerciale des moules de mer est « moules de pleine mer ».
- **La zone conchylicole de l'Anse de Carteau** : Elle est située en pleine mer dans le golfe de Fos-sur-Mer. Créée en 1978, cette zone est gérée depuis 1981 par une coopérative (COOPAPORT) à Port Saint-Louis du Rhône. On dénombre 43 adhérents qui exploitent 104 tables à moules. La production est commercialisée sous plusieurs appellations telles que « Belle de Carteau », « Royale de Carteau », « Camarguaise », « Mariguaise » ou encore « Marine de Carteau ».
- **La zone conchylicole de la Baie du Lazaret** : Elle est située en milieu semi-ouvert dans la rade de Toulon. Ce site, où l'exploitation des coquillages a débuté dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, regroupe aujourd'hui 7 exploitations spécialisées dans la mytiliculture. Les moules sont vendues sous le nom de la corniche près de laquelle elles sont produites « Tamaris ».
- **La zone conchylicole de la Corse** : La production s'effectue sur les étangs privés de Diana et d'Urbino depuis le début des années 60. 3 producteurs exploitent ces étangs (2 à Diane et 1 à Urbino). Du fait de la faible profondeur des étangs, l'élevage se déroule à partir de radeaux flottants fixés par des corps morts. Les huîtres de Diana sont vendues sous l'appellation « Nustrale di Diana ».

## 1.2 Quantités produites par espèce et par zone

Les conchyliculteurs méditerranéens élèvent uniquement des huîtres (*Crassostrea gigas*) et des moules (*Mytilus galloprovincialis*). Les huîtres sont principalement élevées en lagune, tandis que les moules sont produites aussi bien en lagune qu'en mer sur filières. Depuis quelques années, le prégrossissement d'huîtres en lanternes sur filières en mer fait son apparition.

**Tableau 1 : Quantités produites par espèce et par zone**

Zones de Production conchylicoles	Région Languedoc-Roussillon						Région PACA/Corse				TOTAL Méditerranée
	Leucate	Gruissan	Vendres	Thau	Prévost	TOTAL	Carteau	Lazaret	Corse	TOTAL	
Production d'huîtres en lagune (en tonnes)	500	45	80	8200	17	<b>8842</b>	/	/	300	<b>300</b>	<b>9142</b>
Production de moules en lagune (en tonnes)	120	/	/	3500	23	<b>3643</b>	/	/	1000	<b>1000</b>	<b>4643</b>
Production de moules en mer (en tonnes)	/	160	400	2000	/	<b>2560</b>	3000	300	/	<b>3300</b>	<b>5860</b>
<b>Total Production</b>	620	205	480	13700	40	<b>15045</b>	3000	300	1300	<b>4600</b>	<b>19645</b>
<b>% total Méditerranée</b>	3%	1%	2,5%	70%	0,2%	<b>77%</b>	15%	1,5%	6,5%	<b>23%</b>	<b>100%</b>

Les chiffres du tableau ci-dessus émanent d'une déclaration de production de la part des présidents de syndicats contactés par téléphone (données 2010). Les données de production en lagune correspondent avec les données extrapolées issues de l'enquête.

En application du décret 83-228 du 22 mars 1983, modifié le 29 octobre 2009, chaque concessionnaire a obligation de déclarer sa production annuellement. Les déclarations de production de 2010 devront parvenir à la DDTM de l'Hérault au plus tard le 30 avril 2011. Nous aurons donc des résultats plus précis sous quelques mois en ce qui concerne la production de Thau.

La production d'huîtres dans les étangs de Thau et de Leucate a diminué du fait du phénomène de mortalité qui touche les entreprises conchylicoles françaises depuis maintenant 3 ans. En Corse, cette diminution n'est pas visible : les producteurs ont fait le choix d'ensemencer une plus grande quantité de naissains pour maintenir leur niveau de production.

La production de moules en mer a baissé depuis quelques années à cause de la prédation par les daurades. Désormais, des filets de protection doivent être installés autour des cordes de moules pour empêcher leur grignotage mais cette manipulation est fastidieuse et coûteuse et la productivité de l'espèce s'en ressent. La production de moules en étang a légèrement augmenté : suite à la surmortalité estivale des huîtres, de nombreuses entreprises ont augmenté leur production en moules.

### 1.3 Nombre de concessionnaires et d'exploitations conchyliques par zone

L'exploitant n'est jamais propriétaire de ses structures de production. Il est concessionnaire (ou adhérent à une coopérative qui est elle-même concessionnaire) de structures de production sur le Domaine Public Maritime. Une exploitation conchylique peut regrouper un ou plusieurs concessionnaires.

On distingue :

- Les **exploitations individuelles** ou en nom propre qui comptent un seul concessionnaire ;
- Les **sociétés juridiques** qui peuvent compter un ou plusieurs concessionnaires et dans laquelle la société peut également être elle-même concessionnaire : GAEC, EARL, SCEA, SCA...
- Les **sociétés de fait** qui comptent plusieurs concessionnaires sans pour autant avoir constitué une société juridique. Cette dernière donnée est très difficile à obtenir car l'information n'a pas obligation à être déclarée.

Au-delà de leur société de production, certains exploitants ont développé une société commerciale indépendante dont l'objet est de vendre la marchandise produite.

**Tableau 2 : Nombre de concessionnaires et d'exploitations conchyliques par zone**

Zones de Production conchyliques	Région Languedoc-Roussillon						Région PACA/Corse				TOTAL Méditerranée
	Leucate	Gruissan	Vendres	Thau et sa façade	Prévost	TOTAL	Carteau	Lazaret	Corse	TOTAL	
Nb de concessionnaires	28	1	2	483 (+110 coop)*	1	515	1	7	4	12	527 (+110 coop*)
Nb d'exploitations	26	1	2	497**	1	527	43***	7	3	53	580
% Total Méditerranée	4%	0,25%	0,5%	86%**	0,25%	91%	7%***	1%	1%	9%	100%

\* Parmi les 483 concessionnaires, il y a une coopérative conchylique mettant à disposition des exploitants des structures de production. Cette coopérative compte 228 adhérents dont 110 travaillent uniquement des structures collectives.

\*\* Cette donnée est basée sur du déclaratif.

\*\*\*En absence de données plus précises, nous considérons dans cette zone de production que chaque concessionnaire constitue une exploitation.

## 2 Focus sur les conchyliculteurs du Languedoc-Roussillon : résultats d'une enquête réalisée en 2010

### 2.1 Présentation de l'enquête

#### 2.1.1 Zone d'étude

L'enquête a porté sur les entreprises conchyloles du Languedoc-Roussillon. Ces entreprises sont en activité sur 7 secteurs :

- L'étang de Thau ;
- L'étang de Leucate ;
- L'étang du Prévost ;
- Les zones en mer des Aresquiers et de Sète-Marseillan (rattachées au port de Frontignan) ;
- La zone en mer de Gruissan ;
- La zone en mer de Vendres.



**Figure 1 : Zones conchyloles du Languedoc-Roussillon**  
(Source : Guide conchylole Cépralmar)

#### 2.1.2 Constitution de l'échantillon

On estime à 527 le nombre d'exploitations conchyloles dans le Languedoc-Roussillon. L'échantillon sur lequel a porté l'enquête a été constitué en tenant compte des contraintes de terrain, des moyens disponibles et dans un souci de représentativité de l'échantillon. Il a ainsi été décidé de réaliser 128 enquêtes ce qui correspond à une marge d'erreur de 7,6% pour un seuil de risque de 5%.

Sur ces 128 enquêtes, 111 ont pu être effectivement réalisées sur le terrain (soit un taux de réponse de 87%), réparties de la façon suivante :

- 100 producteurs de l'étang de Thau ;
- 5 producteurs spécialisés dans l'élevage sur filières en mer ;
- 6 producteurs de l'étang de Salses-Leucate.

Au final, l'échantillon représente 19% de la population de départ (les exploitations conchyliques du Languedoc-Roussillon) et correspond à une marge d'erreur des résultats de 8,2% pour un seuil de confiance de 95%, ce qui reste statistiquement acceptable.

### **2.1.3 Questionnaire et déroulement de l'enquête**

Le questionnaire a été mis en place par l'ensemble des partenaires de l'étude : le CRCM, le Cépralmar, le Lameta et l'Ifremer.

Il compte 382 questions organisées autour des thèmes suivants :

- l'entreprise,
- le chef d'entreprise,
- les concessions, la production,
- les crises subies par l'entreprise,
- la commercialisation,
- le stockage de la production, la main d'œuvre,
- l'environnement, l'avenir de la profession.

Le questionnaire de l'enquête a été testé auprès de 3 conchyliculteurs puis validé.

Les enquêtes ont été réalisées pendant les mois de juin et juillet 2010 par 2 enquêteurs : Nicolas Feldman (stagiaire Cépralmar-Lameta) et Eden Yimam (stagiaire Ifremer). Lors des entretiens d'enquête auprès des conchyliculteurs, les questions ont été posées de façon ouverte afin de laisser s'exprimer l'enquêté en toute indépendance et sans risquer d'influencer ses réponses.

L'analyse et la synthèse des données récoltées ont été réalisées par le Lameta et le Cépralmar.

## Les résultats descriptifs

### 2.1.4 Profil des exploitants

- **AGE ET SEXE**

La profession reste peu féminisée : les femmes représentent moins de 6% des chefs d'exploitations. L'âge des professionnels varie entre 24 et 67 ans pour un âge moyen de 45 ans (âge moyen qui s'établissait à 46 ans en 1997).

**Tableau 3 : Répartition des exploitants par sexe**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
féminin	0	0,0%	0	0,0%	6	6,0%	6	5,4%
masculin	6	100,0%	5	100,0%	94	94,0%	105	94,6%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 4 : Répartition des exploitants par tranche d'âge**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	3	3,0%	3	2,7%
moins de 35	2	33,3%	1	20,0%	10	10,0%	13	11,7%
de 35 à 45	3	50,0%	2	40,0%	34	34,0%	39	35,1%
de 45 à 55	1	16,7%	2	40,0%	39	39,0%	42	37,8%
55 et plus	0	0,0%	0	0,0%	14	14,0%	14	12,6%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **FORMATION ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**

On note une forte amélioration du niveau de formation des professionnels depuis 1997, puisque 30% des conchyliculteurs ont un niveau de formation égal ou supérieur à celui du bac alors qu'ils étaient moins de 10% il y a 13 ans.

En ce qui concerne les formations professionnelles, ils sont encore environ un tiers à n'avoir bénéficié d'aucune formation (ils étaient 64% il y a 13 ans).

**Tableau 5 : Répartition des exploitants par niveau de formation**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	10	10,0%	10	9,0%
certif d'études / BEPC	1	16,7%	0	0,0%	25	25,0%	26	23,4%
cap / bep	4	66,7%	2	40,0%	36	36,0%	42	37,8%
bac / bac pro	0	0,0%	1	20,0%	18	18,0%	19	17,1%
études sup	1	16,7%	2	40,0%	11	11,0%	14	12,6%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 6 : Répartition des exploitants par niveau de formation professionnelle**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	2	2,0%	2	1,8%
aucune	1	16,7%	3	60,0%	31	31,0%	35	<b>31,5%</b>
autre	1	16,7%	0	0,0%	5	5,0%	6	5,4%
240h	4	66,7%	2	40,0%	44	44,0%	50	45,0%
BPAM	0	0,0%	0	0,0%	18	18,0%	18	16,2%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **SITUATION FAMILIALE ET STATUT DU CONJOINT**

22% des exploitants vivent seuls (célibataires-veufs-divorcés) ; ils étaient seulement 6% en 1997. Parmi ceux qui vivent en couple, près d'un tiers ont un conjoint qui travaille dans l'exploitation (conjoint collaborateur ou salarié). Dans 29% des cas le conjoint travaille dans une structure extérieure et assure ainsi un revenu complémentaire au ménage. Dans 40% des cas le conjoint est sans activité : souvent il aide au sein de l'entreprise mais sans bénéficier d'aucun statut.

**Tableau 7 : Répartition des exploitants par situation familiale**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
couple	4	66,7%	4	80,0%	79	79,0%	87	78,4%
seul	2	33,3%	1	20,0%	21	21,0%	24	<b>21,6%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 8 : Répartition des exploitants vivant en couple, par situation d'activité du conjoint (N=87)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
conjoint collaborateur	2	50,0%	0	0,0%	22	27,8%	24	<b>27,6%</b>
salarié externe	2	50,0%	3	75,0%	20	25,3%	25	28,7%
salarié interne	0	0,0%	0	0,0%	3	3,8%	3	<b>3,4%</b>
sans activité	0	0,0%	1	25,0%	34	43,0%	35	40,2%
Total	4	100,0%	4	100,0%	79	100,0%	87	100,0%

- **PLURIACTIVITE**

45% des exploitants sont pluriactifs ce qui était déjà le cas en 1997. La pêche est citée comme activité complémentaire dans 56% des cas, contre 79% en 1997. L'activité de dégustation-restauration se développe petit à petit dans les mas.

**Tableau 9 : Répartition des exploitants, selon qu'ils sont pluriactifs ou non**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	1	0,9%
non	0	0,0%	3	60,0%	57	57,0%	60	54,1%
oui	6	100,0%	2	40,0%	42	42,0%	50	<b>45,0%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 10 : Répartition des exploitants pluriactifs par activités complémentaires (N=50)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
autre	0	0,00%	0	0,00%	1	2,40%	1	2,00%
Mareyeur/Poissonnier	0	0,00%	0	0,00%	2	4,80%	2	4,00%
non pertinent	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Pêche</b>	0	0,00%	0	0,00%	25	59,50%	25	<b>50,00%</b>
restauration/dégustation	2	33,30%	2	100,00%	3	7,10%	7	14,00%
restauration/dégustation/Mareyeur/Poissonnier	0	0,00%	0	0,00%	1	2,40%	1	2,00%
restauration/dégustation/ <b>Pêche</b>	3	50,00%	0	0,00%	0	0,00%	3	<b>6,00%</b>
visite de mas	0	0,00%	0	0,00%	2	4,80%	2	4,00%
visite de mas/restauration/dégustation	1	16,70%	0	0,00%	3	7,10%	4	8,00%
Viticulture/Agriculteur	0	0,00%	0	0,00%	5	11,90%	5	10,00%
Total	6	100,00%	2	100,00%	42	100,00%	50	100,00%

### 2.1.5 Profil des exploitations

- **STATUT JURIDIQUE ET CARACTERISTIQUES COMPTABLES DES ENTREPRISES**

75% des exploitations sont des entreprises individuelles, contre 87% il y a 13 ans. La prise en charge de la gestion de l'entreprise par un comptable professionnel a sensiblement augmenté. Alors qu'en 1997 30% des exploitations avaient recours à un expert comptable, aujourd'hui elles sont 39% (comptable ou centre de gestion). Les exploitations sont encore largement imposées au forfait (plus de 70%). L'imposition au réel a cependant nettement progressé : près de 30% des exploitations actuelles contre 19% en 1997.

**Tableau 11 : Répartition des exploitations par statut juridique**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Exploitation juridique	2	33,3%	4	80,0%	20	20,0%	26	23,4%
Entreprise ind.	4	66,7%	1	20,0%	80	80,0%	85	<b>76,6%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 12 : Répartition des exploitations par type de prise en charge de la comptabilité**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Centre de gestion	0	0,0%	2	40,0%	21	21,0%	23	<b>20,7%</b>
Comptable externe à l'entreprise	2	33,3%	1	20,0%	7	7,0%	10	<b>9,0%</b>
Comptable interne à l'entreprise	0	0,0%	1	20,0%	9	9,0%	10	<b>9,0%</b>
Une personne de votre famille	2	33,3%	0	0,0%	5	5,0%	7	6,3%
Vous	2	33,3%	1	20,0%	58	58,0%	61	55,0%
Total général	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 13 : Répartition des exploitations par régime fiscal**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
forfait	2	33,3%	0	0,0%	51	51,0%	53	<b>47,7%</b>
forfait avec TVA	1	16,7%	2	40,0%	23	23,0%	26	<b>23,4%</b>
réel	3	50,0%	3	60,0%	26	26,0%	32	28,8%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **EMPRUNT A L'INSTALLATION**

Près de 80% des exploitants ont eu recours à un emprunt lors de l'installation de l'activité alors qu'ils étaient 65% il y a 13 ans.

**Tableau 14 : Répartition des exploitations en fonction de si elles ont contracté un emprunt ou non à l'installation**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	0	0,0%	0	0,0%	24	24,0%	24	21,6%
oui	6	100,0%	5	100,0%	76	76,0%	87	<b>78,4%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **MAIN D'ŒUVRE**

Près de 55% des exploitations ne comptent qu'un emploi (le chef d'exploitation). En moyenne pour l'ensemble, on compte 2,6 emplois par exploitation. A noter qu'une exploitation sur le bassin de Thau compte 46 emplois permanents.

35% des exploitations emploient par ailleurs de la main d'œuvre occasionnelle lors des pics d'activité (ils étaient 13% en 1997).

Près de la moitié des producteurs déclarent faire appel occasionnellement à de la main d'œuvre familiale (non déclarée) alors qu'ils étaient 37% en 1997.

Les femmes embauchées au sein de l'entreprise s'occupent généralement du détroquage, du calibrage et de l'emballage des huîtres. Certaines prennent en charge la commercialisation des huîtres (tenue du point de vente) ou encore la comptabilité de l'entreprise.

**Tableau 15 : Répartition des exploitations par nombre d'emplois permanents**

	LEUCATE		MER		THAU		Total général	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
1 emploi	1	16,7%	1	20,0%	58	58,0%	60	54,1%
de 2 à 5	5	83,3%	1	20,0%	36	36,0%	42	37,8%
6 à 10	0	0,0%	2	40,0%	4	4,0%	6	5,4%
10 et plus	0	0,0%	1	20,0%	2	2,0%	3	2,7%
Total général	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 16 : Répartition des exploitations par nombre d'emplois saisonniers**

	LEUCATE		MER		THAU		Total général	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
aucune	0	0,0%	1	20,0%	71	71,0%	72	64,9%
1 à 3	5	83,3%	3	60,0%	25	25,0%	33	29,7%
plus de 3	1	16,7%	1	20,0%	4	4,0%	6	5,4%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 17 : Répartition des exploitations qui font appel ou non à de la main d'œuvre familiale (non déclarée)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	4	66,7%	4	80,0%	45	45,0%	53	47,7%
oui	2	33,3%	1	20,0%	52	52,0%	55	49,5%
non réponse	0	0,0%	0	0,0%	3	3,0%	3	2,7%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

### **Impact crise surmortalité**

31% des entreprises ont modifié leur gestion de la main d'œuvre : diminution de la main d'œuvre saisonnière (23 entreprises), réduction partielle du temps de travail (8 entreprises) et chômage technique pour certains salariés (7 entreprises).

## 2.1.6 Structures de production

### • DENOMBREMENT DES TABLES EN ETANG ET DES FILIERES EN MER

La majorité des exploitants des étangs de Leucate et Thau possèdent entre 4 et 8 tables. A noter que le nombre maximum est de 38 tables sur Thau.

12% des exploitants ont diminué leur nombre de concessions en étang dans les 5 dernières années. Il y a 13 ans ils étaient déjà 11% à avoir diminué leur nombre de concessions.

Cette diminution est liée aux surmortalités d'huîtres creuses, à la perspective d'un départ à la retraite ou à une modification de la stratégie d'entreprise centrée plus sur la commercialisation que sur la production.

16% ont au contraire augmenté leur nombre de tables afin d'accroître leur capacité de production et de développer leur entreprise. Cette augmentation est dans quelques cas liée à l'arrivée d'un associé. En 1997, ils étaient 51% à avoir augmenté leur nombre de tables.

**Tableau 18 : Répartition des exploitations par nombre de tables en étang (N=106)**

	LEUCATE		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
0-3 tables		0,0%	33	33,0%	33	31,1%
4 à 8 tables	3	50,0%	50	50,0%	53	50,0%
9 à 14 tables	1	16,7%	12	12,0%	13	12,3%
15 tables et +	2	33,3%	5	5,0%	7	6,6%
Total	6	100,0%	100	100,0%	106	100,0%

**Tableau 19 : Répartition des exploitations selon l'évolution du nb de concessions en étang**

	LEUCATE		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
augmentation	1	16,7%	16	16,0%	17	16,0%
constant	5	83,3%	71	71,0%	76	71,7%
diminution	0	0,0%	13	13,0%	13	12,3%
Total	6	100,0%	100	100,0%	106	100,0%

Les 5 exploitants en mer ont en moyenne 15,2 filières par exploitation (dont un exploitant avec 42 filières). Pour la zone de Thau, parmi les enquêtés, on compte 13 exploitants pratiquant l'activité mixte table en étang et filière en mer (dont 2 exploitants avec 6 filières).

Parmi les entreprises interrogées, 5 ont réduit l'exploitation de leurs filières au cours des 5 dernières années du fait des problèmes de prédation sur les moules par les daurades. 3 entreprises ont au contraire augmenté leur exploitation sur filières afin de réaliser du prégrossissement d'huîtres en mer. Le développement de cette activité est en partie lié à la crise de surmortalité des huîtres : en effet les lots maintenus en mer en période estivale restent indemnes.

**Tableau 20 : Répartition des exploitations selon le nombre de filières en mer**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
0	6	100,0%	0	0,0%	87	87,0%	93	83,8%
1	0	0,0%	0	0,0%	2	2,0%	2	1,8%
2	0	0,0%	0	0,0%	7	7,0%	7	6,3%
3	0	0,0%	1	20,0%	2	2,0%	3	2,7%
6	0	0,0%	0	0,0%	2	2,0%	2	1,8%
8	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	1	0,9%
10	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	1	0,9%
13	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	1	0,9%
42	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	1	0,9%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **NIVEAU D'EXPLOITATION DES TABLES ET FILIERES**

Hors crise, près de ¾ des producteurs exploitent plus de 75% de leurs tables.

La crise de surmortalité a contraint certains producteurs à ne pas exploiter la totalité de leurs tables du fait des difficultés rencontrées pour l'approvisionnement en naissains.

Une expertise a été réalisée par les affaires maritimes pour déterminer le % de tables vides : il a été estimé à 23% en avril 2010 et 24,7% en octobre 2010.

Une enquête a été réalisée par la DDTM 34 auprès des producteurs sur filières des zones de Sète-Marseillan et des Aresquiers en 2011. Parmi les 316 filières concédées (pour un potentiel total de 876 filières disponibles), seules 85 sont partiellement ou totalement exploitées (soit un taux d'exploitation de 27%).

16% des filières sont consacrées au prégressissement de naissains d'huîtres, 11% à l'élevage des huîtres, 41% au naissain de moule et 32% à l'élevage des moules.

**Tableau 21 : Répartition des exploitations par niveau d'exploitations des tables en étang (N=106)**

	LEUCATE		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Tables exploitées à 25% ou moins	0	0,00%	5	5,00%	5	4,70%
Tables exploitées de 25 à 50%	1	16,70%	17	17,00%	18	17,00%
Tables exploitées de 50 à 75%	0	0,00%	5	5,00%	5	4,70%
<b>Tables exploitées à plus de 75 %</b>	5	83,30%	73	73,00%	78	<b>73,60%</b>
Total	6	100,00%	100	100,00%	106	100,00%

- **SPECIALISATION OSTREICULTURE /MYTILICULTURE**

La spécialisation dans l'ostréculture concerne plus d'un tiers des exploitations. L'activité la plus répandue consiste à associer l'élevage d'huîtres et de moules (61% des exploitations).

**Tableau 22 : Répartition des exploitations selon leur spécialisation**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Huîtres	5	83,3%	1	20,0%	34	34,0%	40	<b>36,0%</b>
Huîtres + Moules	1	16,7%	4	80,0%	63	63,0%	68	<b>61,3%</b>
Moules	0	0,0%	0	0,0%	3	3,0%	3	2,7%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

### **Impact crise surmortalité**

20% des entreprises ont modifié leur stratégie de production suite à la crise de surmortalité des huîtres creuses : certaines ont augmenté leur production de moules (13%), d'autres se sont orientées vers la production de moules pour la première fois (7%).

## 2.1.7 L'approvisionnement en naissain

### • **NAISSAIN D'HUITRES**

Remarque : on entend par pré-grossissement la mise en élevage des huîtres de taille T4 jusqu'à taille T20 environ.

80% des producteurs ont déclaré faire du pré-grossissement d'huîtres : elles achètent du naissain aux producteurs de l'atlantique (sur collecteurs ou gratuits) ou en écloserie.

Parmi ceux qui font du pré-grossissement, 20% s'approvisionnent exclusivement en naissain d'huîtres naturel et 42% s'approvisionnement exclusivement en écloserie (parmi eux 8% achètent uniquement du naissain diploïde, 57% achètent uniquement du naissain triploïde et 35% achètent indifféremment les deux types de naissain).

61% des entreprises qui s'approvisionnent en naissain sont intéressées par la production d'un naissain local (captage naturel (59%) et/ou télécaptage (53%)).

**Tableau 23 : Répartition des exploitations qui font du pré-grossissement ou non**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	1	16,7%	2	40,0%	19	19,0%	22	19,8%
oui	5	83,3%	3	60,0%	81	81,0%	89	<b>80,2%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 24 : Répartition des exploitations qui font du pré-grossissement, par type de naissain (N=89)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Les deux	0	0,0%	0	0,0%	35	43,2%	35	39,3%
Que naturel	2	40,0%	0	0,0%	15	18,5%	17	19,1%
Que écloserie	3	60,0%	3	100,0%	31	38,3%	37	41,6%
Total	5	100,0%	3	100,0%	81	100,0%	89	100,0%

### **Impact crise surmortalité**

72% des entreprises ont modifié leur stratégie d'approvisionnement en naissains : changement de source d'approvisionnement (32%) et augmentation ou diminution des quantités achetées (17%). 6% ont arrêté le pré-grossissement et achètent directement du prêt à coller ; 11% ont au contraire démarré une activité de pré-grossissement car elles ont des difficultés à s'approvisionner à un coût raisonnable en huîtres prêtes à coller.

### • **GRAINE DE MOULES**

60% des producteurs récoltent de la graine de moule.

21,6% achètent de la graine de moule (mais le taux de « non réponse » est très élevé).

**Tableau 25 : Répartition des exploitations qui pêchent ou non de la graine de moules**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	5	83,3%	1	20,0%	39	39,0%	45	40,5%
oui	1	16,7%	4	80,0%	61	61,0%	66	59,5%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 262 : Répartition des exploitations qui achètent ou non de la graine de moule**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	26	26,0%	26	23,4%
non	6	100,0%	4	80,0%	51	51,0%	61	55,0%
oui	0	0,0%	1	20,0%	23	23,0%	24	21,6%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

### 2.1.8 Techniques d'élevage des huîtres

- **PRÉGRESSISSEMENT**

78% des entreprises qui font du prégressissement utilisent des pearl-net constitués généralement de 4 plateaux. Les densités pratiquées varient entre 150 et 350 individus par plateau. La densité moyenne est de 260 individus par plateau.

18% des entreprises qui font du prégressissement utilisent des lanternes en étang ou en mer. Les lanternes sont constituées de 7 à 8 plateaux. La densité moyenne pratiquée est de 450 huîtres / plateau.

17% des entreprises qui font du prégressissement se contentent de mettre à l'eau les collecteurs achetés sur la façade atlantique. Le nombre de cordées de collecteurs mis à l'eau varie entre 130 et 2000 selon les entreprises.

**Tableau 273 : Répartition des exploitations en fonction des pratiques de prégressissement (N=89)**

nb technique prego	LEUCATE		MER		THAU		Total	
		% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
1 technique	uniquement coquille	1	20,0%	0	0,0%	9	11,1%	10
	uniquement lanternes	1	20,0%	3	100,0%	7	8,6%	11
	uniquement pearl-net	1	20,0%	0	0,0%	53	65,4%	54
<b>Total 1 technique</b>		<b>3</b>	<b>60,0%</b>	<b>3</b>	<b>100,0%</b>	<b>69</b>	<b>85,2%</b>	<b>75</b>
2 techniques	lanternes + coquilles	0	0,0%	0	0,0%	1	1,2%	1
	lanternes + pearl-net	1	20,0%	0	0,0%	2	2,5%	3
	pearl-net+ coquilles	0	0,0%	0	0,0%	3	3,7%	3
<b>Total 2 techniques</b>		<b>1</b>	<b>20,0%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>6</b>	<b>7,4%</b>	<b>7</b>
3 techniques	lanternes + pearl-net+coquilles	0	0,0%	0	0,0%	1	1,2%	1
<b>Total 3 techniques</b>		<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>1</b>	<b>1,2%</b>	<b>1</b>
<b>pdr</b>		<b>1</b>	<b>20,0%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>5</b>	<b>6,2%</b>	<b>6</b>
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>100,0%</b>	<b>3</b>	<b>100,0%</b>	<b>81</b>	<b>100,0%</b>	<b>89</b>

#### **Impact crise surmortalité**

50% des entreprises qui font du prégressissement ont modifié leurs pratiques suite aux surmortalités d'huîtres creuses : ensemencements différés hors des périodes à risque, diminution des densités d'élevage et développement du prégressissement en mer.

- **ELEVAGE**

69% des entreprises achètent des huîtres prêtes à coller.

Parmi les éleveurs d'huîtres (81% des entreprises interrogées), 94% font de l'élevage sur corde, 5% en lanternes, 4% en casiers et 4% sur coquilles.

La plupart des entreprises collent entre 30 et 50 huîtres par mètre de corde (la densité moyenne est de 37 huîtres/mètre de corde).

En étang la production d'huîtres varie d'une entreprise à l'autre : de quelques centaines de kilos à 130 tonnes. Elle est en moyenne de 16 tonnes / entreprise / an.

Le rendement moyen par table, varie en fonction de la localisation des tables, du taux de remplissage et du taux de mortalité estivale. Il est en moyenne de 3T/ table / an.

**Tableau 284 : Répartition des exploitations en fonction des pratiques d'élevage (N=82)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
cordes + casiers	0	0,0%	0	0	1	1,3%	1	1,2%
cordes + coquilles	0	0,0%	0	0	2	2,7%	2	2,4%
cordes + lanternes	0	0,0%	0	0	2	2,7%	2	2,4%
uniquement casiers	0	0,0%	1	1	1	1,3%	2	2,4%
uniquement coquilles	0	0,0%	0	0	1	1,3%	1	1,2%
uniquement cordes	6	100,0%	0	0	66	88,0%	72	87,8%
uniquement lanternes	0	0,0%	0	0	2	2,7%	2	2,4%
Total	6	100,0%	1	1	75	100,0%	82	100,0%

#### **Impact crise surmortalité**

50% des producteurs d'huîtres ont changé leurs pratiques d'élevage : diminution des densités, collage plus tôt dans l'année, changement de structures d'élevage pour réduire les coûts de main d'œuvre...

### **2.1.9 Techniques d'élevage des moules**

63% des entreprises produisent des moules. Parmi elles, 81% les produisent uniquement en étang, 9% uniquement en mer et 10% à la fois en mer et en étang.

Le rendement par table de production est très variable d'une entreprise à l'autre en fonction de la localisation de la table et de son taux de remplissage. Il est en moyenne de 8 T / table / an.

Le rendement sur filière est également variable d'une entreprise à l'autre. Il est en moyenne de 27 T / filière / an.

#### **Impact crise surmortalité**

20% des entreprises ont modifié leur stratégie de production des moules : 13% ont augmenté leur production et 7% ont élevé des moules pour la première fois.

### 2.1.10 Stockage de production

93% des producteurs disposent d'un bassin de stockage. Parmi eux, 40% sont équipés de la climatisation de l'eau.

Un peu moins d'un quart des conchyliculteurs possède une chambre froide.

**Tableau 29 : Répartition des exploitations qui disposent ou non d'un bassin de stockage**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	0	0,0%	0	0,0%	8	8,0%	8	7,2%
oui	6	100,0%	5	100,0%	92	92,0%	103	<b>92,8%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 30 : Répartition des exploitations disposant d'un bassin de stockage, équipées ou non de la climatisation (N=103)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	2	2,2%	2	1,9%
non	6	100,0%	2	40,0%	52	56,5%	60	58,3%
oui	0	0,0%	3	60,0%	38	41,3%	41	<b>39,8%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	92	100,0%	103	100,0%

**Tableau 31 : Répartition des exploitations équipées ou non d'une chambre froide**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	5	5,0%	5	4,5%
non	6	100,0%	1	20,0%	73	73,0%	80	72,1%
oui	0	0,0%	4	80,0%	22	22,0%	26	<b>23,4%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

### 2.1.11 Commercialisation et revenu

- **STATUT COMMERCIAL**

23% des exploitations ont constitué une société commerciale indépendante de l'entreprise. Cette proportion est en nette augmentation par rapport à la situation de 1997 (ils étaient alors 9%).

**Tableau 32 : Répartition des exploitants qui disposent ou non d'une entreprise commerciale**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	1	16,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%
non	5	83,3%	3	60,0%	76	76,0%	84	75,7%
oui	0	0,0%	2	40,0%	24	24,0%	26	<b>23,4%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **ACHAT-REVENTE**

Afin d'élargir leur gamme et les quantités de vente :

- 40% des exploitations achètent des huîtres de taille marchande : pour les huîtres de calibre n°3, le prix moyen d'achat est de 2,4€/kg (il est de 2€/kg hors période de crise). En 2009, 2 060 tonnes ont été achetées par les entreprises interrogées (contre 1400 tonnes hors période de crise).
- 60% achètent des moules de taille marchande : prix moyen d'achat est de 1€/kg ; plus de la moitié de ces entreprises s'approvisionnent exclusivement à l'étranger.
- 52% achètent d'autres coquillages.

A noter qu'en 1997, ils n'étaient que 39% à déclarer avoir recours à des achats complémentaires.

Ainsi en 2009, plus de 2000 tonnes d'huîtres ont été achetées par les entreprises interrogées, contre 1400 tonnes hors période de crise.

**Tableau 33 : Répartition des exploitants qui achètent ou non des huîtres de taille marchande**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	0	0,0%	3	60,0%	64	64,0%	67	60,4%
occasionnellement	3	50,0%	0	0,0%	18	18,0%	21	18,9%
oui	3	50,0%	2	40,0%	18	18,0%	23	20,7%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 34 : Répartition des exploitants qui achètent ou non des moules de taille marchande**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	0	0,0%	2	40,0%	42	42,0%	44	39,6%
occasionnellement	0	0,0%	0	0,0%	6	6,0%	6	5,4%
oui	6	100,0%	3	60,0%	52	52,0%	61	55,0%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 35 : Répartition des exploitants qui achètent ou non d'autres coquillages**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	1	16,7%	2	40,0%	50	50,0%	53	47,7%
oui	5	83,3%	3	60,0%	50	50,0%	58	52,3%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **CIRCUITS DE COMMERCIALISATION**

La vente au détail reste le mode de commercialisation prédominant puisque 55% des producteurs commercialisent leurs produits majoritairement directement au mas, en kiosque ou sur les marchés.

Les prix de vente des huîtres et moules varient d'un circuit de commercialisation à l'autre. Le prix moyen au détail des huîtres est à 4,3€/kg ; en mi-gros il est à 3,1€/kg ; en gros il est à 2,1€/kg. Le prix moyen au détail des moules est à 2,7€/kg ; en mi-gros il est à 1,6€/kg ; en gros il est à 1,1€/kg.

**Tableau 36 : Répartition des exploitants selon le type de circuit de commercialisation prédominant**

	LEUCATE		MER		THAU		Total général	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Détail (ventes au mas, kiosque, marchés)	4	66,7%	1	20,0%	56	56,0%	61	55,0%
mi-gros (GMS, restaurants)	1	16,7%	3	60,0%	22	22,0%	26	23,4%
Gros (mareyeurs, autres producteurs)	1	16,7%	1	20,0%	22	22,0%	24	21,6%
Total général	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **PERIODES DE COMMERCIALISATION**

Plus d'un quart des exploitants réalise la moitié de son chiffre d'affaires en période hivernale. La période estivale constitue également la moitié des revenus pour près de 13% des producteurs.

**Tableau 37 : Répartition des exploitations selon le poids que représente la période hivernale dans leur revenu**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	14	14,0%	14	12,6%
moins de 25%	1	16,7%	4	80,0%	7	7,0%	12	10,8%
25% à moins de 50%	3	50,0%	1	20,0%	52	52,0%	56	50,5%
<b>50% et +</b>	2	33,3%	0	0,0%	27	27,0%	29	<b>26,1%</b>
Total général	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 38 : Répartition des exploitations selon le poids que représente la période estivale dans leur revenu**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	14	14,0%	14	12,6%
moins de 25%	2	33,3%	0	0,0%	46	46,0%	48	43,2%
25% à moins de 50%	2	33,3%	2	40,0%	31	31,0%	35	31,5%
<b>50% et +</b>	2	33,3%	3	60,0%	9	9,0%	14	<b>12,6%</b>
Total général	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **LES MARCHES DE DETAIL**

26% des producteurs font au moins un marché par semaine dans le département de l'Hérault. Ils sont 37% à faire au moins un marché en dehors du département de l'Hérault

**Tableau 39 : Répartition des exploitants par nombre de marchés hebdomadaires dans l'Hérault**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
0	6	100,0%	5	100,0%	71	71,0%	82	73,9%
1	0	0,0%	0	0,0%	15	15,0%	15	<b>13,5%</b>
2	0	0,0%	0	0,0%	7	7,0%	7	<b>6,3%</b>
3	0	0,0%	0	0,0%	3	3,0%	3	<b>2,7%</b>
4	0	0,0%	0	0,0%	2	2,0%	2	<b>1,8%</b>
7	0	0,0%	0	0,0%	2	2,0%	2	<b>1,8%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%



**Tableau 42 : Répartition des exploitants ayant modifié ou non leur stratégie de commercialisation**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	2	2,0%	2	1,8%
non	3	50,0%	2	40,0%	62	62,0%	67	60,4%
oui	3	50,0%	3	60,0%	36	36,0%	42	<b>37,8%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **REVENU**

La moitié des producteurs annonce un chiffre d'affaires annuel de moins de 50 000 euros.

**Tableau 43 : Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires déclaré**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non réponse	0	0,0%	0	0,0%	3	3,0%	3	<b>2,7%</b>
moins 20 000	0	0,0%	0	0,0%	17	17,0%	17	<b>15,3%</b>
20 000 - 50 000	2	33,3%	1	20,0%	37	37,0%	40	<b>36,0%</b>
50 000 - 80 000	0	0,0%	0	0,0%	25	25,0%	25	22,5%
80 000 - 150 000	0	0,0%	2	40,0%	9	9,0%	11	9,9%
plus de 150 000	4	66,7%	2	40,0%	9	9,0%	15	13,5%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

### 2.1.12 Conchyliculture et environnement

- **QUALITE DE L'EAU**

55% des producteurs considèrent que la qualité de l'eau est en amélioration.

77% des producteurs de l'étang de Thau souhaitent revenir en zone A (moins de contraintes car pas besoin de purifier la production, plus sécurisant pour le consommateur, meilleure image du produit).

**Tableau 44 : Répartition des exploitants selon leur perception de l'évolution de la qualité de l'eau**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non réponse	0	0,0%	2	40,0%	3	3,0%	5	4,5%
amélioration	4	66,7%	2	40,0%	55	55,0%	61	<b>55,0%</b>
stable	2	33,3%	1	20,0%	30	30,0%	33	29,7%
dégradation	0	0,0%	0	0,0%	12	12,0%	12	10,8%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 45 : Répartition des exploitants selon leur souhait ou non de revenir en zone A**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non réponse	3	50,0%	5	100,0%	8	8,0%	16	14,4%
oui	0	0,0%	0	0,0%	77	<b>77,0%</b>	77	69,4%
non	3	50,0%	0	0,0%	15	15,0%	18	16,2%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **LABEL CONCHYLICULTURE DURABLE**

Une large majorité de producteurs (66%) souhaite la création d'un label « conchyliculture durable ».

**Tableau 46 : Répartition des exploitants qui souhaitent ou non la création d'un label**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	3	3,0%	3	2,7%
non	4	66,7%	2	40,0%	29	29,0%	35	31,5%
oui	2	33,3%	3	60,0%	68	68,0%	73	<b>65,8%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

### 2.1.13 Difficultés spécifiques

- **PROBLEMES DE TRESORERIE**

61% des producteurs déclarent avoir des problèmes de trésorerie. La crise de surmortalité des huîtres en est la cause dans 59% des cas.

**Tableau 47 : Répartition des exploitants qui déclarent ou non des difficultés de trésorerie**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	1	16,7%	2	40,0%	40	40,0%	43	38,7%
oui	5	83,3%	3	60,0%	60	60,0%	68	<b>61,3%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 48 : Répartition des exploitants qui ont des difficultés de trésorerie par type de problème (N=68)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Périodiquement, autre	1	20,0%	0	0,0%	3	5,0%	4	5,9%
Périodiquement, du fait activité	2	40,0%	1	33,3%	10	16,7%	13	19,1%
Périodiquement, du fait de la crise	1	20,0%	1	33,3%	38	63,3%	40	<b>58,8%</b>
Régulièrement	1	20,0%	1	33,3%	9	15,0%	11	16,2%
Total	5	100,0%	3	100,0%	60	100,0%	68	100,0%

- **CRISES SUBIES**

87% des producteurs de Thau ont été touchés par la malaïgue.

91% ont été touchés par des problèmes de prédation (dont 100% des exploitants en mer).

96% ont été touchés par la crise de surmortalité du naissain d'huîtres.

**Tableau 49 : Répartition des exploitations touchées ou non par la malaïgue**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	1	20,0%	1	1,0%	2	1,8%
non	6	100,0%	4	80,0%	12	12,0%	22	19,8%
oui	0	0,0%	0	0,0%	87	<b>87,0%</b>	87	78,4%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 50 : Répartition des exploitations touchées ou non par des problèmes de prédation**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non	2	33,3%	0	0,0%	8	8,0%	10	9,0%
oui	4	66,7%	5	100,0%	92	92,0%	101	<b>91,0%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 515 : Répartition des exploitations touchées ou non par la crise de surmortalité (N=108)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	1	0,9%
non	0	0,0%	2	40,0%	2	2,1%	4	3,7%
oui	6	100,0%	3	60,0%	94	96,9%	103	95,4%
Total	6	100,0%	5	100,0%	97	100,0%	108	100,0%

### 2.1.14 Projets et perspectives d'avenir

- **PERCEPTION DE L'AVENIR**

Les exploitants sont relativement plus optimistes pour leur entreprise (44%) que pour leur profession (31%).

**Tableau 52 : Répartition des exploitants selon leur perception de l'avenir de la profession**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	2	2,0%	2	1,8%
Optimiste	2	33,3%	3	60,0%	29	29,0%	34	<b>30,6%</b>
Pessimiste	3	50,0%	2	40,0%	55	55,0%	60	<b>54,1%</b>
Sans avis	1	16,7%	0	0,0%	14	14,0%	15	13,5%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 53 : Répartition des exploitants selon leur perception de l'avenir de leur entreprise**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	1	0,9%
Optimiste	4	66,7%	4	80,0%	41	41,0%	49	<b>44,1%</b>
Pessimiste	1	16,7%	1	20,0%	38	38,0%	40	36,0%
Sans avis	1	16,7%	0	0,0%	20	20,0%	21	18,9%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **PROJETS DE FORMATION**

Les producteurs sont plus nombreux qu'il y a 13 ans à avoir un projet de formation professionnel en vue (20% contre 11% en 1997).

**Tableau 54 : répartition des exploitants qui ont ou non un projet de formation professionnelle**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
non réponse	1	16,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%
non	3	50,0%	5	100,0%	80	80,0%	88	79,3%
oui	2	33,3%	0	0,0%	20	20,0%	22	19,8%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

- **DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION ET DE L'ACTIVITE**

30% pensent diversifier à l'avenir leur production. Parmi ces producteurs, près d'un tiers ne sait pas vers quelle espèce se tourner.

Un tiers des producteurs pensent diversifier l'activité de leur entreprise. Les projets de dégustation en représentent presque la moitié.

**Tableau 55 : Répartition des exploitants pensant diversifier ou non leur production**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	1	0,9%
non	5	83,3%	2	40,0%	70	70,0%	77	69,4%
oui	1	16,7%	3	60,0%	29	29,0%	33	<b>29,7%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 56 : Répartition des exploitants pensant diversifier leur production, par espèce (N=33)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	1	3,4%	1	3,0%
Coquille de Saint-Jacques	0	0,0%	1	33,3%	4	13,8%	5	<b>15,2%</b>
Huîtres et divers	0	0,0%	1	33,3%	2	6,9%	3	9,1%
Moules et divers	0	0,0%	0	0,0%	6	20,7%	6	<b>18,2%</b>
Palourde et divers	0	0,0%	0	0,0%	3	10,3%	3	9,1%
Poisson, turbot (élevage et grossissement)	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	1	3,0%
Violet, algues	0	0,0%	0	0,0%	1	3,4%	1	3,0%
Autres réponses	0	0,0%	0	0,0%	3	10,3%	3	9,1%
NSP	1	100,0%	0	0,0%	9	31,0%	10	<b>30,3%</b>
Total	1	100,0%	3	100,0%	29	100,0%	33	100,0%

**Tableau 57 : Répartition des exploitants qui pensent ou non diversifier leur activité**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	1	0,9%
non	5	83,3%	5	100,0%	63	63,0%	73	65,8%
oui	1	16,7%	0	0,0%	36	36,0%	37	33,3%
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 58 : Répartition des exploitants qui souhaitent diversifier leur activité, par type d'activité (N=37)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Pêche	1	100,0%	0		2	5,6%	3	8,1%
Agro-tourisme	0	0,0%	0		2	5,6%	2	5,4%
Dégustation et divers	0	0,0%	0		18	50,0%	18	<b>48,6%</b>
Commercialisation	0	0,0%	0		3	8,3%	3	8,1%
Autre	0	0,0%	0		3	8,3%	3	8,1%
NSP	0	0,0%	0		3	8,3%	3	8,1%
Tourisme	0	0,0%	0		3	8,3%	3	8,1%
Viticulture	0	0,0%	0		2	5,6%	2	5,4%
Total	1	100,0%	0	100,0%	36	100,0%	37	100,0%

- **ARRET DE L'ACTIVITE**

Près d'un tiers des producteurs pensent arrêter leur activité avant la retraite. Pour la grande majorité (69,4%), cet arrêt est lié au contexte de crise actuel. Pour d'autres, l'arrêt est lié au manque de cohésion au sein de la profession ou au manque de temps lié à une activité trop prenante. Certains ont déjà des projets de reconversion en cours.

**Tableau 59 : Répartition des exploitants qui souhaitent ou non arrêter leur activité**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	1	16,7%	0	0,0%	2	2,0%	3	2,7%
non	3	50,0%	4	80,0%	65	65,0%	72	64,9%
oui	2	33,3%	1	20,0%	33	33,0%	36	<b>32,4%</b>
Total	6	100,0%	5	100,0%	100	100,0%	111	100,0%

**Tableau 60 : Répartition des exploitants qui souhaitent arrêter leur activité par raisons invoquées (N=36)**

	LEUCATE		MER		THAU		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Crise	1	50,0%	1	100,0%	23	69,7%	25	69,4%
Raisons perso., métier trop lourd..	1	50,0%	0	0,0%	4	12,1%	5	13,9%
Souhait de changement	0	0,0%	0	0,0%	4	12,1%	4	11,1%
NSP, autre	0	0,0%	0	0,0%	2	6,1%	2	5,6%
Total	2	100,0%	1	100,0%	33	100,0%	36	100,0%

- **MISE EN PLACE D' ACTIONS COLLECTIVES**

Selon les producteurs, les actions collectives qui peuvent être mises en place à l'avenir concernent la production locale de naissains (captage naturel, éclosion, télécaptage), l'amélioration de la qualité de l'eau, la mise en place d'un label pour mieux valoriser la production, le développement de campagnes de publicité, la mise en place d'un système de régulation des prix.

## 2.2 Analyse typologique des producteurs de l'étang de Thau

En ramenant l'information contenue dans les données à la caractérisation d'un petit nombre de classes homogènes, il s'agit de proposer ici une typologie permettant de mieux expliciter la structure d'ensemble des données des producteurs du bassin de Thau.

Pour cela, on a procédé à une classification sur facteurs issue de l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM). Cette classification a été réalisée à l'aide du logiciel SPAD en utilisant la procédure RECIPI plus adaptée aux petits échantillons.

### 2.2.1 Variables retenues pour l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

Les données portent sur les 100 conchyliculteurs du bassin de Thau pour lesquels ont été retenues les caractéristiques structurelles suivantes :

- Statut juridique de l'entreprise (entreprises familiales ou non)
- Niveau d'études (niveau supérieur ou inférieur au bac.)
- Taille de l'entreprise (volume des bassins)
- Circuits de commercialisation privilégiés :
  - détail : mas/kiosque/marché
  - gros : mareyeur/autre producteur
  - mi-gros : GMS/restaurants
- Mode de gestion (emploi ou non d'un comptable).

Trois variables illustratives ont été rajoutées à l'analyse. Ces variables ne contribuent pas à la définition des axes factoriels de l'AFCM mais elles vont permettre d'affiner la typologie proposée. Il s'agit de :

- Main d'œuvre
- Nombre de tables
- Pratique ou non de l'achat/revente

Au total pour la définition des axes factoriels, on a donc 5 variables actives, caractérisées par 2 ou 3 modalités chacune, aux effectifs relativement homogènes<sup>1</sup>.

### 2.2.2 Typologie des producteurs du bassin de Thau

La typologie qui en résulte a été réalisée à partir des 3 premiers axes factoriels (contenant 60% de l'information) :

- **Groupe 1 (26%) : Des petites entreprises familiales privilégiant quasi exclusivement les circuits de détail**, 70% possèdent 3 tables au maximum. De façon générale, ces entreprises ne comptent qu'un emploi, le chef d'exploitation, dont le niveau d'étude est inférieur au bac. Elles n'emploient pas de comptable et pratiquent pour les 2/3 l'achat-revente.

---

<sup>1</sup> Par rapport aux résultats de statistiques descriptives données plus haut, certaines modalités ont été regroupées afin de satisfaire aux conditions de bon fonctionnement de la métrique du Khi-2 sur laquelle est basée la méthode de l'AFCM, et qui contraint notamment à s'appuyer sur des effectifs relativement homogènes.

- **Groupe 2 (31%) : Des entreprises familiales de taille moyenne privilégiant les circuits de détail**, 70% détiennent entre 4 et 8 tables. Pour les 2/3, elles ne comptent qu'1 emploi, les exploitants sont en grande majorité peu formés, ils n'emploient pas de comptable et pratiquent pour la moitié l'achat-revente.
- **Groupe 3 (16%) : Des entreprises familiales de taille moyenne privilégiant exclusivement les circuits de gros**. Pour la grande majorité le chef d'exploitation n'est pas formé, en général, ces entreprises n'emploient pas de comptable, il n'y a qu'un emploi, et elles ne pratiquent pas l'achat-revente.
- **Groupe 4 (27%) : Des grosses entreprises non familiales privilégiant les circuits de gros et de mi-gros**, 60% des chefs d'entreprises ont un niveau d'études au moins égal au bac., 90% ont au moins 2 emplois et la très grande majorité a recours au service d'un comptable et pratique l'achat-revente.